



MEIZU

Service après vente

La garantie constructeur

Votre Meizu dispose d'une garantie constructeur de **24 mois**.

Cette garantie couvre tous les vices des matériaux et des composants mécaniques et électroniques, à l'exception de toutes les pièces d'usure.

La réparation s'effectue au sein de notre **centre de réparation agréé Meizu France**.

Conditions de prise en charge SAV

Contactez le service clients Meizu pour enregistrer votre demande de retour SAV

Pack complet (boîte d'origine, téléphone et chargeur)

Facture d'achat

Description de la panne

Le délai moyen de réparation est de 7 jours



Hors garantie

La garantie constructeur ne couvre pas **la casse, le vol et l'oxydation.**

Dans le cas où votre Meizu ne serait pas pris en charge dans le cadre de la garantie constructeur, notre centre de réparation agréé émettra un devis et vous contactera.

Celui-ci vous proposera au choix une réparation hors garantie avec un devis ou un retour en l'état de votre produit.

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@meizumobiles.fr ou via la page Assistance de notre site.



La panne au déballage

Si vous recevez votre téléphone et celui-ci présente une panne au déballage, vous disposez de 14 jours (à compter de la livraison de votre colis) pour échanger ou vous faire rembourser vos articles retournés en bon état.

Conditions de prise en charge SAV

Contactez le service clients Meizu pour enregistrer votre demande de retour

Pack complet (boîte d'origine, téléphone et chargeur)

Facture d'achat

Description de la panne

Au-delà de ces 14 jours, vous bénéficiez de la garantie Meizu contractuelle et votre article sera repris pour une réparation au sein de notre centre de réparation agréé.

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@meizumobiles.fr ou via la page Assistance de notre site.

